

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> février 2019

## **Le Bureau de Bruxelles confirme la dynamique nouvelle engagée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie**

Le Bureau de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est réuni du 31 janvier au 1<sup>er</sup> février 2019 à Bruxelles à l'invitation de la section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles et de M. Philippe Courard, Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Cet événement, qui a réuni plus de trente parlementaires francophones issus des quatre continents, s'est déroulé sous la présidence de M. François Paradis, Président de l'Assemblée nationale du Québec et nouveau Président de l'APF.

Ensemble, les membres du Bureau ont confirmé **leur volonté de donner un nouveau souffle politique à la Francophonie parlementaire et le souci de s'attarder à la gouvernance de l'APF.**

Après avoir entendu et échangé avec l'Administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie, M. Adama Ouane, les membres du Bureau ont poursuivi, collectivement, **l'élaboration du nouveau cadre stratégique 2019 - 2022** de l'APF co-construit avec les sections et les opérateurs. Ce cadre vise à donner une trajectoire politique à l'APF, en lien avec les orientations stratégiques de la Francophonie, et à **rendre plus visible et plus lisible l'institution**. Cette nouvelle dynamique permettra également de moderniser l'Assemblée pour la rendre plus proche des citoyens et plus imputable en mettant, notamment, l'accent sur la **transparence** de ses activités politiques et administratives.

En outre, les membres du Bureau ont donné un avis favorable à la demande d'adhésion à l'APF de l'Assemblée de la Polynésie française et au changement de statut de la section serbe, d'observateur à associée.

Les membres ont également échangé sur les situations politiques dans l'espace francophone, notamment au Cambodge, en RDC et au Sahel. Ils ont exprimé leur inquiétude face aux procédures judiciaires touchant deux parlementaires ivoiriens,

Pour en savoir plus :  
[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.*

dont la condamnation en première instance du député Alain Lobognon à une peine de prison ferme.

Ils ont aussi adopté une déclaration, présentée par M. Darrell Samson, Président de la section canadienne, et avec le soutien des sections québécoise et néo-écossaise, pour appuyer les Franco-Ontariens, dénonçant « toute action portant atteinte aux droits et aux acquis d'une communauté francophone en situation minoritaire » et affirmant « la solidarité et le soutien de l'APF à l'égard des Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens dans leur lutte pour protéger leur langue et leur culture. »

Les membres du Bureau ont auditionné le Professeur Bruno Bernard sur le thème : « les échanges Nord/Sud et Sud/Sud équilibrés passent par la **Francophonie économique** : propositions de solutions pragmatiques. »

Les parlementaires ont enfin entendu une communication du Chargé de mission Afrique, M. Bassatigui Fofana, député ivoirien sur la préparation de la 45<sup>e</sup> Session de l'APF et la 9<sup>e</sup> édition du Parlement francophone des jeunes, qui se dérouleront à Abidjan. La section ivoirienne a aussi proposé aux parlementaires comme thème du débat général « Parlement et renforcement de la démocratie ».

« *La modernisation de l'APF doit d'abord et avant tout se faire au bénéfice des populations que nous représentons* » a déclaré le Président François Paradis.

Pour en savoir plus :  
[apf.francophonie.org](http://apf.francophonie.org)

*L'APF est l'Assemblée consultative de la Francophonie. Elle regroupe des parlementaires de 87 parlements ou organisations interparlementaires.*